



Filière
coiffure



Développement
des compétences



En présentiel

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE



PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE

- Avoir 16 ans ou 15 ans en sortie de 3^{ème}.
- Signature d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou accord de financement
- Réaliser un positionnement



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Établir un bilan technique
- Mettre en œuvre les différentes techniques :
 - d'hygiène et de soins capillaires
 - de préparation, d'application et de rinçage de produits professionnels
 - de coupes (faisant appel aux techniques de base)
 - de mise en forme temporaire et durable
 - de coiffage courant
- Accueillir, assurer le suivi et de prendre congé du client
- Conseiller les produits et les services relevant de sa compétence



CONTENU

- Enseignement professionnel : Pratique en coiffure, Technologie en coiffure, Sciences Appliqués
- Enseignement général : Prévention santé environnement, français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, éducation physique et sportive, arts appliqués, anglais



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel avec supports en vidéoprojection, accès à des ordinateurs mobiles
- Possibilités de distanciel sur une plateforme à distance
- Accompagnement personnalisé dans un centre de ressources et de soutien
- Mise en situation pratique sur 2 salons de coiffure équipés de 75 m² chacun

PUBLIC

- de 16 à 29 ans
- Sans condition d'âge pour :
 - Travailleurs handicapés (RQTH)
 - Salariés en contrat de professionnalisation
 - Salariés en reconversion
 - Demandeurs d'emploi

DURÉE ET RYTHME DE L'ALTERNANCE

826 heures sur un parcours complet de 2 ans à raison d'une semaine de cours sur trois

Possibilité de dispenses des enseignements généraux et réduction de parcours à 1 an sous condition de diplôme ou allongement à 3 ans si besoin

DATES ET LIEUX

CMA Formation - Bourgoin-Jallieu
de 8h15 à 12h20
et de 13h45 à 16h45

TARIF

Formation gratuite et rémunérée en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (prise en charge par l'OPCO de l'entreprise)

Autres situations (demandeur d'emploi, artisans,...), nous consulter

DÉLAI D'ACCÈS

Rentrée principale en septembre ou octobre avec possibilités d'entrées décalées
Minimum 6 apprenants pour l'ouverture

ACCESSIBILITÉ

Rampe d'accès, ascenseur, postes de travail adaptés
CMA Formation
Bourgoin-Jallieu est signataire de la Charte H+
Les référents handicap sont à votre disposition au 04 76 70 86 68



Les de CMA Formation

- Entraînement et accompagnement aux concours professionnels
- Accompagnement A.P.P. (Atelier Pédagogique Personnalisé).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en épreuves terminales et / ou en contrôles en cours de formation (CCF)
- Validation par blocs de compétences
- Taux de réussite : 87,8 % (2022) et 92,9 % (2023)



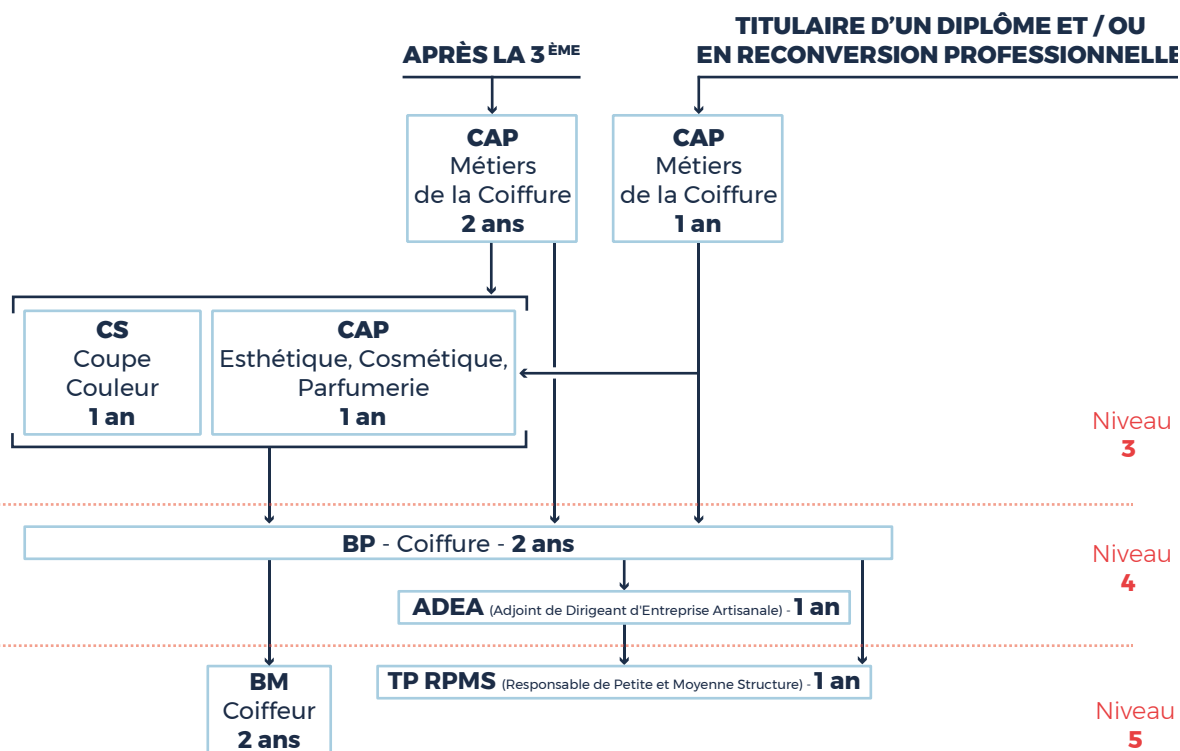
MÉTIERS

Le coiffeur coupe, traite, soigne les cheveux et réalise des mises en forme et des coiffures d'exception à la demande de ses clients (mises en plis, permanentes, couleurs, teintures...). Il sait également s'adapter aux attentes de sa clientèle masculine (coupe, taille de barbe et rasage).

Styliste-visagiste, le coiffeur peut conseiller une coupe à un client en tenant compte de ses envies, de sa personnalité et de la morphologie de son visage. Il sait aussi l'orienter vers une couleur ou, au contraire, le dissuader. Créatif, le coiffeur n'en est pas moins commerçant. Il se montre aimable, disponible et attentif afin que le client reparte satisfait.



POURSUITE D'ÉTUDE DANS LA FILIÈRE



Le parcours de formation peut être adapté en fonction des besoins de chaque candidat.

POUR EN SAVOIR PLUS

Des offres de formation en alternance, les taux d'insertion, de poursuite d'étude par formation sont accessibles sur inseerjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil.

Le calendrier d'alternance et le profil des intervenants seront fournis après inscription définitive.

Visite virtuelle, solution d'hébergement et de restauration sur cma-auvergnerhonealpes.fr



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Avec votre CAP coiffure, vous aurez la possibilité de travailler dans un salon de coiffure, à domicile, dans une entreprise de production ou de distribution de produits capillaires ou dans un établissement sanitaire et social. Vous exercerez en tant que coiffeur, coiffeur à domicile, vendeur-conseil en produits capillaires.
- Avec le BP ou le BM Coiffure et après quelques années d'expérience, vous pourrez exercer à domicile ou envisager d'ouvrir votre propre salon de beauté.



POUR CANDIDATER

- Connectez-vous sur cma-auvergnerhonealpes.fr
- Consultez nos sites internet et réseaux sociaux pour connaître les dates des prochaines portes ouvertes.



CMA FORMATION

BOURGOIN-JALLIEU

10, rue Saint Honoré
Champ-Fleuri - CS 72029
38307 Bourgoin-Jallieu

04 74 43 67 00 - contact@efma.fr

